



L'Etoile des Enfants

Assemblée Générale du 26 septembre 2021

Le dimanche 26 septembre 2021, s'est tenue la dix-huitième Assemblée Générale de l'association « **L'Etoile des Enfants** » à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les personnes présentes (23) et souligné les gestes barrières à respecter (crise sanitaire Covid 19) lors de cette réunion, le Président Mr. Jacques LOUARN a rappelé le fonctionnement de l'Etoile des Enfants, les rythmes des réunions du conseil d'administration, puis présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 27 septembre 2020. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2020 ainsi que la situation financière de l'association au 15/09/2021.

Les points exposés ont été les suivants :(**cf. rapport d'activité 2021**)

- **Les actions menées par le Conseil d'Administration.**
2 Conseils d'Administration (01/12/2020, 26/07/2021) permettant de faire le point sur les projets menés, sur l'état des finances et de décider de la suite à donner aux différents projets que nous soutenons, et qui ont été confirmés lors du dernier C.A (Inde, Burkina Faso, Madagascar, Laos, Haïti).
- **Les actions de collecte des fonds** : Ces actions ont été peu nombreuses en raison de la crise sanitaire COVID 19 qui a réduit la possibilité de se rencontrer dès mars 2020 .Seule la course nature annulée en 2020 est reconduite en 2021 . Elle reprend sous un format réduit et un seul circuit .Il en est de même pour la pièce de théâtre une programmation est à l'étude pour la fin de l'année ,
- **Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes** : Une subvention a été accordée par le Conseil Départemental du Finistère (action Inde)- Arrête du 14 octobre 2020 pour un montant de **5 477 euros** (dont 4 382 euros versés en novembre 2020)
Une demande de subvention a été déposée auprès de Morlaix communauté pour le financement de postes d'eau dans 4 écoles : projet d'un coût de **3 480 euros** et subvention sollicitée à hauteur de **2 000 euros** . La demande n'a pas été retenue pour cette année et sera représentée pour l'an prochain ,
- **Les actions de communication** :
 - parution du bulletin une fois par an (au premier semestre)
 - la plaquette informative ; le diaporama sur l'association
 - notre site internet créé en 2005 qui a été revu et réactualisé en septembre 2021
 - la création d'une page Facebook en 2019
 - les interventions auprès du public lors des différentes manifestations
 - la presse locale qui présente les actions que mène l'association.
 - Présence au forum des associations de Morlaix le 4 septembre 2021
- **Le point sur le nombre d'adhérents** : Lors de la séance du Conseil d'administration du 01 12 2021 , nous nous sommes fixés un objectif de 160 adhérents .La situation à fin Août nous permet de comptabiliser déjà 119 adhérents .Tous nos remerciements à nos adhérents pour leur soutien et leur fidélité .
- **Le montant de la cotisation annuelle** : 10 € (inchangé depuis la création de l'association)

- **Les projets sur lesquels l'association « l'Etoile des Enfants » s'est engagée financièrement.**
Le président a rappelé l'impact de la crise sanitaire qui sévit partout.

Madras-Inde : suivi du dossier par Jacques et Marie LOUARN et Gisèle Arzur(cf rapport d'Activité)
20 725 euros alloués à plusieurs opérations en cours à Chennai

1) Les parrainages : Un versement de **1 800 euros** a été réalisé en Août 2021 et portait sur le parrainage de 10 enfants : financements des frais de scolarité et des uniformes

2) Opération solidarité COVID 2019 : 2 versements pour un total de **1925 euros** ont été affectés à l'achat de produits de première nécessité (alimentation , riz , lentilles ..) ,Ces produits ont été répartis sous forme de colis alimentaires et d'hygiène .Environ 70 familles sans emplois et sans revenus ont bénéficié de cette aide.Les travailleurs à salaire journalier et les familles des conducteurs automobiles dont les voitures n'ont pas circulé pendant plus d'un an en raison du verrouillage du covid 19 sont les familles qui on été en priorité les bénéficiaires .Toutes ces familles remercient par le biais de notre correspondant sur place L'étoile des enfants pour cette aide opportune .

3) Construction d'un nouveau bâtiment à l'école d'Injambakkan : Deux versements de 8 500 euros (l'un en avril , l'autre en juin 2021) soit **17 000 euros** ont été transférés pour cette opération de construction .

Les travaux ont démarré début juillet 2021. Le premier étage est en construction et dans un premier temps seul sera construit la salle des professeurs . Viendra ensuite 4 autres salles de classe .

A l'issue des travaux l'école devrait bénéficier du niveau secondaire supérieur selon le règlement pour l'approbation du gouvernement .

Burkina Faso : suivi du dossier par Marie-Claire BOZEC et Joël BARON
(cf Rapport d'Activité)

Année scolaire 2020/2021 : versement de **869 euros** pour le financement de Postes d'eau au sein de l'école St- Augustin A de Koudougou.

La livraison du matériel a eu lieu le 27 mai 2021 en présence du directeur , ses collaborateurs et les Associations des Parents d'élèves .Ce projet important en cette période de Covid permet aux enfants de respecter au mieux les règles d'hygiène .

La population bénéficiaire et les membres d'ADB remercient l'étoile des enfants pour le financement de cette réalisation qui concourt au bien être et a une meilleure santé des élèves . ,

Haïti : dossier suivi du dossier par Jean-Rémy COLMOU (cf rapport d'activité)

La situation politique (assassinat du Président Jovenel Moise le 7 07 2021) , économique et sanitaire (tremblement de terre le 14 08 2021) rendent difficiles et compliqués notre intervention sur place .

Le père Stevenson Montinard reste notre contact privilégié et nous tient régulièrement informé .

A ce jour les deux écoles financées par l'étoile des enfants n'ont pas résisté au séisme et ont été détruites . Le centre Tymoun Yo a quant à lui bien résisté .

Des choix vont s'imposer . Nous sommes en attente des besoins et des chiffrages avant d'évaluer nos capacités d'intervention .

Madagascar : suivi du dossier par Annie et Jos LE MOIGNE (cf rapport d'activité)

Nos activités à Madagascar ont concerné la prise en charge des enfants en situation de handicap par le biais de l'association ANYMA et l'aide à L'école Primaire Publique (EPP d'Anosimanjaka) en y instaurant une cantine

-ANYMA -Antananarivo : **2 000 euros** ont été attribués pour prise en charge d'enfants en situation de handicap que la chirurgie peut corriger de manière définitive et issus d'une famille démunie.

-École Primaire publique d'Anosimanjaka (40 kms de la capitale Antananarivo) : l'étoile des enfants a accordé **600 euros** pour la cantine de l'école primaire permettant de la distribution de repas 2 fois par semaine pour les 118 enfants inscrits .

Une aide exceptionnelle de **500 euros** récoltée par l'étoile des enfants dans le cadre de l'opération covid 2019 a permis d'aider 70 familles sous forme de produits alimentaires de base et de première nécessité (riz , sucre , huile , savon)

Laos : suivi du dossier par Jean Marc SAYARAK (cf Rapport d'Activité)

L'association a soutenu deux projets au Laos à hauteur de **1 300 euros**.

Une somme de **1 000 euros** a été consacré à la construction d'un deuxième château d'eau au profit du collège de Paksane où sont accueillis 500 élèves .

Une somme **300 euros** a été attribuée en direction d'un pensionnat qui accueille 7 orphelins , (le foyer des Oblates) Cette aide ponctuelle a permis en complément d'autres aides (plusieurs associations) de soutenir la scolarité de ces élèves .

• **Les orientations 2020/2021 :**

Les orientations de « L'Etoile des Enfants » porteront dans les mois à venir et l'année 2022 à nouveau sur notre soutien dans les pays où nous intervenons de manière pérenne (**INDE, HAÏTI, BURKINA-FASO , MADAGASCAR, LAOS**) d'autres pays où nous sommes sollicités ponctuellement .

• **Rapport financier (cf rapport d'activité)**

Un rapport financier (compte financier 2020 et situation au 15 septembre 2021) est remis à chacune des personnes présentes à l'assemblée Générale.

Celui ci très explicite montre la bonne santé de notre association

- Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira fin 2021.

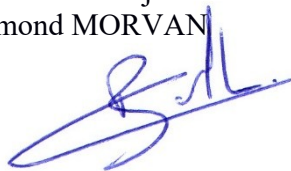
À l'issue de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ; ont donc été adoptés.

Le président a ensuite remercié adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi que les organisateurs des différentes manifestations et membres

de l'association. MERCI à tous et à toutes. Il a rappelé que la répartition des fonds était attribuée avec beaucoup d'attention, les comptes et compte-rendu étant à la disposition de tous.

Le 27 septembre 2021

La Secrétaire adjoint
Raymond MORVAN



Le Président
Jacques LOUARN

